



**Le 2<sup>ème</sup> Degré :**  
**LE DEGRE D'ORIENTATION**  
**3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années**

**A. Le deuxième degré** est celui où l'élève s'engage dans une **ORIENTATION** d'études. Le choix fait en 3<sup>ème</sup> est, en principe, valable pour deux ans et, souvent, conditionnera le reste de la carrière scolaire.

A l'Ecole Belge de Kigali, l'élève s'engage dans l'**ENSEIGNEMENT GENERAL**.

Certains changements d'orientation peuvent **exceptionnellement** intervenir après la 3<sup>ème</sup> année si le conseil de classe les estime justifiés.

**B. Les cours** se divisent en trois parties :

- 1 a,b) La formation commune
- 2) La formation optionnelle
- 3) L'activité complémentaire

1a) la **FORMATION COMMUNE** (18 périodes) suivie d'office par tous.

Elle comprend :

Morale	2 p
Français	5 p
Géographie	1 p
Histoire	2 p
Mathématique	5 p
Education Physique	3 p

1b) la **FORMATION COMMUNE** (9 périodes) relevant d'un choix :

la LANGUE MODERNE I (anglais ou néerlandais) déjà choisie en 1 <sup>ère</sup>	4 p
Sciences (biologie 2 p / physique 2 p / chimie 1 p) en 3 <sup>ème</sup> (biologie 1 p / physique 2 p / chimie 2 p) en 4 <sup>ème</sup>	5 p

## 2) la **FORMATION OPTIONNELLE** :

les **OPTIONS de BASE SIMPLES (O.B.S.)** : elles déterminent l'orientation choisie.

Tout horaire doit comporter au moins une option de base choisie parmi les suivantes (au plus deux) :

LANGUE MODERNE II (Anglais, néerlandais ou espagnol) : obligatoire	4 p
SCIENCES ECONOMIQUES	4 p

## 3) l' **ACTIVITE COMPLEMENTAIRE (A.C.)** :

INFORMATIQUE	2 p
--------------	-----

## C. **L'HORAIRE HEBDOMADAIRE** comprend :

de **28** périodes *minimum* à **34** périodes *maximum* (*sous certaines conditions*)

-----

Toutes les formations de l'enseignement général se basent sur une acquisition fondamentale pour l'élève :

### « **APPRENDRE à APPRENDRE** ».

Cela signifie :

- rendre l'élève capable de s'informer, d'observer, d'identifier, d'évoquer, d'analyser, d'organiser, d'exécuter, de résoudre, d'inventer, de présenter, de structurer, de généraliser, de déduire, de communiquer, de décider et d'agir, de juger et d'évaluer . . . en lui faisant acquérir des CAPACITES et des COMPETENCES au travers de SAVOIRS . . .
- participer au développement de la personnalité de l'élève (savoir-être, savoir-devenir) par l'acquisition d'ATTITUDES : motivation, curiosité intellectuelle, sens de l'effort, adaptabilité, autonomie, rigueur, esprit critique, tolérance, sens des responsabilités, ouverture au dialogue, engagement, prise de position, intégration à une équipe de travail, créativité, imagination, . . .